

## Attribution du projet

### Révision des normes relatives aux fruits frais, aux légumes frais et aux fruits et légumes préparés et conservés pour les organisations de petits producteurs (OPP) et pour la main-d'œuvre salariée (ML) (2024)

Ce document contient les informations les plus importantes sur le projet. Pour de plus amples informations sur le projet, veuillez contacter le responsable du projet (coordonnées ci-dessous). Le projet sera réalisé conformément aux procédures opérationnelles standard pour le développement des standards/prix minimums et primes du commerce équitable. De plus amples informations sur ces procédures sont disponibles sur le site web: <http://www.fairtrade.net/standards/setting-the-standards.html>

### Raison d'être et justification de la nécessité du projet:

Les standards du commerce équitable pour les fruits frais, les légumes frais et les fruits et légumes préparés et conservés doivent être révisés dans le cadre du cycle régulier de contrôle et de révision.

Certaines mises à jour sont nécessaires en raison de l'évolution des réalités du marché. Fairtrade International vise à sécuriser les activités actuelles et à créer de nouvelles opportunités commerciales, augmentant ainsi l'impact pour les producteurs.

Afin de réduire le nombre de normes portant sur des sujets similaires et de simplifier les normes applicables aux producteurs et aux négociants dans les chaînes d'approvisionnement en fruits et légumes, la révision fusionnera les normes relatives aux fruits frais, aux légumes frais et aux fruits et légumes préparés et conservés dans la norme relative aux fruits et légumes..

### Évaluation des risques:

Les risques suivants pourraient affecter la réussite du projet:

- a) Faible participation au processus de consultation.

**Atténuation:** Travailler en étroite collaboration avec les réseaux de producteurs et les organisations non gouvernementales (ONG) pour encourager la participation des producteurs certifiés et d'autres acteurs de la chaîne de valeur.

- b) Les parties prenantes, avec différents degrés d'engagement dans le commerce équitable, peuvent s'attendre à ce que leur contribution conduise à une révision spécifique du standard, alors que toutes les propositions de révision suggérées par les parties prenantes ne sont pas appropriées dans un contexte global.

**Atténuation:** Les parties prenantes recevront un résumé de toutes les contributions reçues de la manière la plus transparente possible, afin qu'elles puissent comprendre comment toutes les contributions sont pondérées et comment les solutions sont conçues pour obtenir le meilleur résultat possible nécessaire à une norme générique et mondiale. Cela vaut également pour les contributions reçues des parties prenantes peu impliquées dans le commerce équitable, qui ne doivent pas compromettre les contributions des parties prenantes activement engagées dans le système du commerce équitable (OPS, négociants, torréfacteurs, PN et ONF).

- c) Retarder le projet en entamant des discussions qui ne peuvent être résolues dans le cadre d'un examen standard du produit.

**Atténuation:** Définir très clairement le champ d'application du projet dès le début et n'inclure que des sujets spécifiques au produit, des sujets génériques à inclure dans le SPO, le HLO ou le suivi du TS.

<p>d) Des points de vue divergents de la part des parties prenantes qui conduisent à des décisions difficiles et à un résultat du processus qui ne répond pas aux besoins de chacun dans le système.</p> <p><b>Atténuation:</b> Assurer une bonne communication avec toutes les parties concernées, être transparent sur le processus de consultation et de prise de décision, trouver des solutions en impliquant toutes les parties prenantes et communiquer tous les résultats et les justifications à toutes les parties concernées.</p>	
<p><b>Événement de démarrage du projet:</b> Envoi de l'annonce du projet et de la mission du projet pour commentaires</p>	<p><b>Date de début du projet:</b> 23 février 2024</p>
<p><b>Événement de fin de projet:</b> Publication de la norme révisée pour les fruits et légumes frais</p>	<p><b>Date de fin du projet:</b> Q1 2025</p>
<p><b>But et objectifs du projet:</b></p> <p><b>Goal:</b></p> <p>Réexaminer les normes relatives aux fruits et légumes en suivant le cycle de révision, tout en répondant à la nécessité d'actualiser, de consolider et de simplifier les normes pertinentes. Les objectifs détaillés sont les suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réduire le nombre de normes pour les producteurs de fruits et légumes.</li> <li>2. Mettre à jour la norme en fonction des nouvelles réalités du marché.</li> <li>3. Mettre à jour la norme en fonction des réalités de la production.</li> <li>4. Traiter les questions en suspens dans le registre de suivi des normes.</li> <li>5. Mettre à jour les exigences en matière de salaires pour les entreprises du secteur de la banane dans la norme.</li> <li>6. Aligner la section relative aux conditions de travail sur les normes du HLO et du SPO.</li> </ol> <p><b>Objectifs:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Fusion des trois normes "fruits frais", "légumes frais" et "fruits et légumes préparés et conservés" en une seule norme, la norme "fruits et légumes"..</li> <li>2. Clarifier les exigences relatives à la procédure de demande de qualité.</li> <li>3. Revoir les exigences relatives à la taille des terres pour la production d'ananas.</li> <li>4. Clarifier les conditions et les processus de déclassification des produits du commerce équitable.</li> <li>5. Clarifier les conditions de paiement en cas de rétro-certification.</li> <li>6. Aborder la question de l'intégrité commerciale dans le secteur de la banane.</li> </ol> <p><b>Lien avec la théorie du changement (TdC):</b></p> <p>Ce projet contribue aux objectifs de Fairtrade International, qui est de garantir une production durable, de rendre le commerce équitable, d'autonomiser les petits producteurs et de favoriser des moyens de subsistance durables. En particulier, il vise à favoriser la résilience et la viabilité des entreprises de production, à créer des organisations de producteurs fortes et inclusives et à accroître les avantages pour les petits producteurs et leurs communautés. Pour plus d'informations sur le cahier des charges, consultez le site suivant <a href="#">lien</a>.</p>	
<p><b>Portée du projet:</b></p> <p>Le champ d'application géographique est mondial. Révision complète des exigences existantes dans les standards du commerce équitable pour les fruits et légumes frais et les fruits et légumes préparés et conservés pour OPP et ML.</p>	<p><b>Hors champ d'application:</b></p> <p>Révision des prix et de la prime du commerce équitable pour les fruits et légumes Révision de la norme SPO Révision de la norme pour les opérateurs</p>

<p>Introduction de nouvelles exigences si nécessaire pour maintenir la pertinence de la norme dans une nouvelle réalité du marché.</p> <p>Le standard du commerce équitable pour les fruits frais, les légumes et les fruits et légumes conservés et transformés est complémentaire du standard du commerce équitable pour les organisations de petits producteurs (standard du commerce équitable pour les organisations de petits producteurs), du standard du commerce équitable pour les organisations de main-d'œuvre salariée (standard du commerce équitable pour les organisations de main-d'œuvre salariée) et du standard pour les négociants (standard pour les négociants). Il s'applique donc à la fois aux producteurs et aux négociants. Pour plus d'informations sur les standards du commerce équitable, cliquez sur ce lien.</p>	<p>Révision de la norme sur le travail salarié Examen de la liste des matières dangereuses</p>
<p><b>Calendrier des projets et informations sur les possibilités de contribution:</b></p> <p><b>Cadrage:</b> Mer 2024  <b>Recherche:</b> avr/juin 2024  <b>Consultation:</b> Août/Sep 2024  <b>Rédaction de la proposition finale:</b> Nov 2024  <b>Décision du comité de surveillance:</b> Déc 2024  <b>Publication:</b> Fév 2025</p> <p>De plus amples informations seront fournies à l'approche de la période de consultation sur notre <a href="#">site web</a>. Si vous êtes identifiés comme des acteurs clés, vous recevrez une invitation à participer..</p>	<p><b>Processus de décision:</b></p> <p>La décision finale sera prise par le comité de normalisation (CN), un organe composé de représentants des parties prenantes. Le comité de normalisation s'efforcera de prendre une décision fondée sur un consensus. Il pourra reformuler la proposition finale si cela s'avère nécessaire pour parvenir à un consensus. S'il n'y a pas de consensus, le comité de normalisation recourra au vote..</p>
<p><b>Maître d'ouvrage (Unité):</b></p> <p>Alina Amador          Chef des normes, des standards et de la tarification</p>	<p><b>Chef de projet (point de contact pour le projet):</b></p> <p>Ernesto González          Chef de projet,  <a href="mailto:egonzalez@fairtrade.net">egonzalez@fairtrade.net</a>          +49 228 94923 291</p>
<p><b>Équipe de projet (Unité):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Silvia Campos (Chef de produit mondial)</li> <li>- Michael Kitetu (FTA)</li> <li>- Gilbert Ramírez (CLAC)</li> <li>- Manoj Sankethi (NAPP)</li> <li>- Thomas Meyer (FT MHCH)</li> <li>- Neetu Pankaj Singh (FLOCERT)</li> <li>- Harveen Kour (Impact mondial)</li> </ul>	<p><b>Environnement du projet (groupes de parties prenantes ne faisant pas partie de l'équipe du projet):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les organisations de producteurs de fruits et légumes certifiés</li> <li>- Tous les négociants en fruits et légumes certifiés</li> <li>- Organisations nationales du commerce équitable</li> <li>- CoE Environnement et climat</li> <li>- Unité de tarification</li> </ul>